

# La péniche restaurant sommée de lever l'ancre

**ELLE DEVAIT OUVRIR** en fanfare à la fin du mois. La nouvelle péniche restaurant des Vedettes du Pont-Neuf, amarrée en plein cœur de Paris, quai de l'Horloge (1<sup>er</sup>), va finalement devoir lever l'ancre. A la grande satisfaction des associations de riverains qui se battaient contre le projet. L'administration avait pourtant bien accordé au propriétaire une convention d'occupation de vingt-trois ans. Mais elle a fini par réaliser que ce restaurant flottant de 38 m, calibré pour accueillir quelque 450 clients, gêne la navigation fluviale. « Ce sont les bateliers qui nous ont appelés », explique la direction de l'agence Paris-Seine de Ports de Paris, qui va devoir à présent trouver un autre site pour la péniche.

« Il y avait un vrai risque d'accident. C'est à peu près comme si une autoroute se retrouvait privée de deux de ses trois voies », compare Andy Fouquier, responsable de la Glissoire, un syndicat de bateliers. Et de regretter un « manque de concertation sur ce dossier ». Une critique partagée par les riverains. « Un matin de novembre 2012, nous avons découvert sous nos fenêtres une grue, s'étouffe Françoise Ballé, présidente du Comité de sauvegarde de la place Dauphine. Ports de Paris enfonçait dans le lit du fleuve des ducs-d'Albe (NDLR : pilotis sur lequel un navire peut s'amarrer ou s'appuyer). C'est comme cela que nous avons appris que les Vedettes du Pont-Neuf avaient remporté un obscur appel d'offres. » L'association, qui a attaqué le projet au tribunal administratif, a été déboutée.

La polémique a viré à la psychose quand, quelques jours plus tard, le 25 décembre 2012, une voiture s'est enflammée, juste aux pieds



**« Un matin de novembre 2012, nous avons découvert sous nos fenêtres une grue »**

Françoise Ballé, présidente du Comité de sauvegarde de la place Dauphine

du commerce de Françoise Ballé. « Un hasard », tempère Jean-François Legaret, le maire UMP du 1<sup>er</sup>, favorable au projet. Une enquête a cependant été ouverte sur cet incendie criminel qualifié par un policier « d'extrêmement sophistiqué, avec une commande à distance. » Mais aucun lien n'a été

**Quai de l'Horloge (1<sup>er</sup>), le 8 octobre.** La nouvelle péniche restaurant des Vedettes du Pont-Neuf gêne la navigation fluviale. (LP/C.C.)

établi avec l'installation de la barge.

Même si elle a fini par obtenir gain de cause, Françoise Ballé ne décolère pas contre l'installation d'un bateau supplémentaire « le long d'un quai classé au patrimoine mondial de l'Unesco » et qui génère, selon elle, « pollution et nuisances sonores ». « Soulagée » de savoir que le restaurant va devoir partir, elle s'interroge à présent de savoir ce qu'ont coûté à Port de Paris les aménagements du quai. « Ce ne sont pas des chiffres publics », balaie l'organisme public.

Xavier Levavasseur, l'administrateur des Vedettes du Pont-Neuf, est furieux. En attendant de savoir où son dernier bébé flottant pourra amarrer, il s'est refusé hier à tout commentaire. « Nous n'avons pas encore tous les tenants et aboutissants de l'affaire », se justifie-t-il.